



COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

PV n°1

Réunion du 23 / 08 / 2024

Présidente : Mme Sandrine CANCEL

Présents : MM. Georges DAGANI, Roland MAURIN, Pierric OZON, Claude RIOUST

Excusés : Jean-Claude LAFFONT, Azzedine SOUIFI

ORDRE DU JOUR

- ❖ Reprise d'une décision à la suite d'éléments nouveaux apportés à la connaissance de la CRSA
- ❖ Choix des clubs de Ligue ayant droit à un ou deux mutés supplémentaires pour la saison 2024/2025

❖ Reprise d'une décision à la suite d'éléments nouveaux apportés à la connaissance de la CRSA

Club concerné **ONET LE CHATEAU F – 525743**

Dans le PV n°7 de la CRSA, le club ONET LE CHATEAU F – 525743 a été mis en infraction 1er année - Manquait un arbitre qui n'avait pas fait son quota de matches.

Après la parution de ce PV n°7, la CDA de l'Aveyron nous a informé par mail que l'arbitre en question avait réalisé son quota de matches sur des rencontres de U13 qui ne figurent pas dans FOOT2000 car les feuilles de matches sont sur papier.

La Commission a demandé à la CDA de l'Aveyron de lui envoyer les feuilles de matches afin de confirmer leur dire.

La Commission, après contrôle des feuilles de matches et de leur nombre, constate que l'arbitre concerné a bien réalisé son quota de matches et que le club ONET LE CHATEAU F – 525743 a été injustement mis en infraction

La Commission annule la décision prise dans le PV n°7 ainsi que la sanction financière et rétablit le club ONET LE CHATEAU F – 525743 dans ses droits.

❖ Choix des clubs de Ligue ayant droit à un ou deux mutés supplémentaires pour la saison 2024/2025

DISTRICT DE L'ARIÈGE

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
FC DE SAVERDUN	506105	1	R3 Séniors M
LUZENAC ARIEGE PYRENNEES	505956	2	R1 Séniors M
FC PAMIER	511422	2	1 en U15 R1 M 1 en U14 R1 M
FC MIREPOIX	551240	1	R3 Séniors M

DISTRICT DE L'AUDE

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
FC BRIOLET	590237	2	R3 Séniors M
HAUT MINERVOIS OLYMPIQUE	563596	2	1 en D1 Séniors M 1 en D3 Séniors M

DISTRICT DE L'AVEYRON

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
ESPOIR FOOTBALL CLUB 88	552063	1	Non défini à ce jour
JS BASSIN AVEYRON	550055	1	R3 Séniors M
US REQUISTANAISE	505910	1	Non défini à ce jour
UNION SPORTIVE MONTBAZENS RIGNAC	561143	1	R3 Séniors M

DISTRICT DU GARD/LOZÈRE

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
ENT PERRIER VERGEZE	500377	1	U15 D1 M
GALLIA D'UCHAUD	517866	2	R3 Séniors M
FC VAUVERDOIS	503237	1	Non défini à ce jour
NIMES LASALLIEN	521138	1	U17 D1 M
ST O AIMARGUES	503353	1	Non défini à ce jour
STADE BEAUCAIROIS	551488	1	R3 Séniors M

DISTRICT DE LA HAUTE-GARONNE

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
AM S MURETAINE	505904	1	R1 Séniors M
AM O CORNEBARRIEU	525718	1	R3 Séniors M
A.S. LAVERNOSE LHERM MAUZAC	590306	2	1 en R3 Séniors M

			1 en U17 M Niveau A
BAZIEGE OC	505933	1	R2 Séniors M
BLAGNAC FC	519456	2	1 en U16 R1 M 1 en U17 R1 M
FC L'UNION SAINT JEAN	582636	1	R1 Séniors M
FC MAS 31	522125	2	1 en R3 Séniors M 1 en U15 M Niveau A
JEUNE ENTENTE TOULOUSAIN	527639	2	U16 R1 M
JS CUGNAUX	505935	1	R2 Séniors M
O GIROU FC	551412	1	R2 Séniors M
PLAISANCE PIBRAC FUTSAL	551773	1	R1 Futsal Séniors M
US CASTANEENNE	510389	2	1 en U16 R1 M 1 en U14 R1 M
US CAZERES	500348	1	D3 Séniors M
US COLOMIERS FOOTBALL	554286	2	U16 R1 M
US PLAISANCE DU TOUCH	518612	1	R2 Séniors M
TOULOUSE LARDENNE FC	524108	1	U15 R1 M
TOULOUSE NORD FC	551897	1	U14 R1 M
TOULOUSE METROPOLE FC	581893	2	R1 Séniors M

DISTRICT DES HAUTES-PYRÉNÉES

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
FC PYRENEES VALLEES DES GAVES	582722	2	1 en R3 Séniors M 1 en D1 Séniors M
TARBES PYRENEES FOOTBALL	552690	1	R1 Séniors M

DISTRICT DE L'HÉRAULT

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34	561208	1	R2
AVENIR SPORTIF BEZIERS	553074	2	1 en U16 R1 M 1 en U15 R1 M
CASTELNAU LE CRES FC	545501	1	U16 R1 M
ENT ST CLEMENT MONTFERRIER	541234	1	R1 Séniors M
GALLIA C LUNELLOIS	500152	1	R1 Séniors M
MEZE STADE FC	581335	1	R3 Séniors M
RC VEDASIEN	514400	2	R3 Séniors M
US MAUGUIO CARNON	503393	2	R3 Séniors M
SC SETOIS	564600	1	R2 Séniors M

DISTRICT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
CANET ROUSSILLON FC	550123	2	1 en R1 Séniors M 1 en U16 R1 M
FC ALBERES/ARGELES	552756	1	R3 Séniors M
OC PERPIGNAN	553264	2	R2 Séniors M

DISTRICT DU TARN

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
ALBI MARSAC TARN FOOTBALL ASPTT	560820	2	U17 R1 M U15 R1 M
FC GRAULHETOIS	528373	1	R3 Séniors M
ST JUERY O	506024	1	Non défini à ce jour
US ALBIGEOISE	505931	2	R3 Séniors M
US CASTRES FOOTBALL	547558	1	R3 Séniors M

DISTRICT DU TARN ET GARONNE

NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	Nombre de mutés supplémentaires autorisés	Equipe dans laquelle le(s) muté(s) va(vont) jouer
AS BRESSOLAISE	534344	1	R2 Séniors M
CAZE O	506016	1	R3 Séniors M
MONTAUBAN FCTG	514451	2	1 en R1 Séniors M 1 en U14 R1 M

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel conformément à l'article 8 devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de leurs publications dans les conditions de formes prévues à l'Article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

**Le Secrétaire de séance
M. Pierric OZON**

**La Présidente de la CRSA
Mme Sandrine CANCEL**